

Résolution adoptée

Séance plénière du 10 février 2026

« *Quartiers urbains populaires* : parlons solutions ! »

Déclaration du groupe Agriculture

Le travail mené pour élaborer cette résolution permet de faire connaître les multiples initiatives menées sur le terrain au bénéfice des quartiers populaires ; il faut toujours partir du terrain.

Ces quelques exemples doivent nous inciter à changer notre regard sur certains quartiers et porter notre attention sur une dynamique que l'on retrouve sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

L'enjeu de société est évident : notre pays ne se portera bien que s'il soigne ces quartiers, s'il ne laisse pas y progresser et s'étendre la pauvreté et la précarité. Cela nous concerne tous, et pas seulement les habitants des quartiers populaires, de nous assurer de leurs bonnes conditions de santé, de logement, d'emploi, d'éducation et plus généralement d'accès aux politiques publiques.

Cette dynamique insufflée par les initiatives des acteurs économiques, sociaux mais aussi des collectivités est porteuse d'espoirs. Certains résultats obtenus sont très encourageants. Toutefois, ces initiatives ne doivent pas laisser penser que tous les problèmes sont résolus. Elles sont circonscrites à des zones réduites et ne touchent qu'un nombre limité de personnes.

En revanche, elles montrent la voie pour progresser vers un mouvement de massification qui doit, comme le souligne la résolution, s'appuyer sur des acteurs publics et notamment les acteurs des collectivités locales à même de construire ensemble, en fonction des réalités économiques et sociales, des solutions durables.

Pour le groupe de l'agriculture, la proposition présentée par la résolution d'analyser les causes des réussites et des échecs des initiatives est tout à fait intéressante. Un recueil des solutions du CESE pourrait effectivement être d'une aide précieuse pour progresser dans les politiques publiques à destination des quartiers urbains populaires.

Le groupe a voté pour.